

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
0	ADMINISTRATION GENERALE	32'555.25	106.90	36'550.00		32'364.55	759.30
010	Autorités	32'555.25	106.90	36'550.00		32'364.55	759.30
010.300	Jetons et frais de commission	3'470.00		6'000.00		3'920.00	
010.301.00	Salaires personnel administratif	2'250.00		2'250.00		2'250.00	
010.303	Cotisations AVS/AI/APG	19'112.40		19'800.00		18'459.55	
010.310.00	Frais bureau, pub., annonces	1'011.05		1'000.00		980.90	
010.315.00	Achat machines & matériel bureau	71.80		1'000.00			
010.317.00	Frais déplacements, dédommag. & réception	2'523.10		1'000.00		1'133.50	
010.318.00	Frais administratifs, port et téléphone	1'909.05		2'500.00		3'177.65	
010.318.01	Emoluments et honoraires	2'207.85		3'000.00		2'442.95	
010.436.00	Remboursements de tiers et divers		106.90				759.30

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
7	SERVICE DES EAUX USEES	358'483.25	443'319.60	368'355.00	457'055.00	397'735.95	542'941.01
710	PROTECTION DES EAUX	358'483.25	443'319.60	368'355.00	457'055.00	397'735.95	542'941.01
710.301.00	Salaires personnel exploitation	121'771.40		125'000.00		117'962.85	
710.301.01	Formation du personnel	6'600.00		3'500.00			
710.304.00	Cotisation caisse de prévoyance	18'800.55		21'000.00		20'385.55	
710.305.00	Cotisation assurance maladie-accident	4'914.25		6'400.00		5'840.80	
710.311.00	Achats machines, matériel et véhicules	10'376.35		15'000.00		23'165.50	
710.312.00	Frais énergie, eau et carburant	28'896.65		30'000.00		29'991.35	
710.313.00	Achat produits chimiques	23'350.35		20'000.00		24'540.55	
710.313.01	Frais conciergerie	892.80		1'000.00		886.90	
710.313.02	Elimination des boues	53'120.70		50'000.00		67'078.50	
710.313.03	Frais décharges et transports	7'451.80		5'000.00		5'089.15	
710.314.00	Entretien et réparation bâtiment & places	6'015.35		5'000.00		10'837.50	
710.315	Frais véhicule et machines	2'025.15		4'000.00		2'841.75	
710.315.00	Entretien et réparation installations techniques	33'538.45		30'000.00		30'190.30	
710.316	Locations diverses	430.80		600.00		452.00	
710.318.00	Frais analyses et campagnes	6'081.00		6'500.00		9'996.50	
710.318.01	Assurances diverses et RC	9'755.60		11'355.00		14'065.85	
710.318.02	Frais cadastre eau & industrielle			2'000.00		432.00	
710.318.03	Frais d'étude collecteur (raccordement)			5'000.00		6'383.60	
710.318.04	Frais contrôle installations & divers	1'381.70		2'500.00		507.90	
710.318.05	Honoraires, prest. De tiers, dédom., divers	3'118.25		5'000.00		7'861.45	
710.319.00	Taxes (micropolluants et diverses)	19'320.95		19'000.00		18'771.15	
710.319.01	Impôt sur véhicule	641.15		500.00		454.80	
710.436.00	Retenues sociales s/salaires		18'072.75		22'000.00		19'772.65
710.436.01	Remboursement assurances et tiers		4'234.94		1'000.00		516.50
710.452.00	Participations des communes membres		421'011.91		434'055.00		522'651.86

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
9	FINANCES	52'388.00		52'150.00		113'599.81	
940	FINANCES GENERALES	52'388.00		52'150.00		113'599.81	
940.318.00	Frais bancaires	136.35		150.00		125.16	
940.322.00	Intérêts des dettes	12'251.65		12'000.00		13'474.65	
940.330.0	Amortissements obligatoires	40'000.00	/	40'000.00		40'000.00	
940.332.00	Amortissements supplémentaires					60'000.00	

Comptes par ordre administratif

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Budget 2018		Comptes 2017	
		charges	revenus	charges	revenus	charges	revenus
	<i>Total</i>	443'426.50	443'426.50	457'055.00	457'055.00	543'700.31	543'700.31
	<i>Excédent</i>						

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Comptes 2017		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
1	Actif	1'002'407.70		1'091'194.70			
10	Disponibilités	124'771.69		45'582.34			
10.1000.00	Caisse	108.60		503.80			
10.1020.00	Banque UBS 63-711.229.0	23'345.24		16'486.39			
10.1020.01	Banque BCF 30.01.240.778-05	101'317.85		28'592.15			
11	Avoirs	301'013.41		422'653.36			
11.1150.00	Débiteur Commune Delley-Portalban	130'505.96		211'325.96			
11.1150.02	Débiteur Commune Gletterens	170'505.95		211'325.90			
11.1150.03	Impôt anticipé à récupérer	1.50		1.50			
13	Transitoire	6'715.50		13'051.90			
13.1390.00	Actifs transitoires	6'715.50		13'051.90			
14	Investissements	569'907.10		609'907.10			
14.1410.00	Rénovation Bâtiment STEP	193'515.95		193'515.95			
14.1410.01	Rénovation STAP	376'391.15		416'391.15			Δ 40'000 /

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Comptes 2017		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
2	Passif		1'002'407.70		1'091'194.70		
20	Engagements courants		160'000.00		160'000.00		
20.2060.00	Avances des communes membres		160'000.00		160'000.00		
21	Dette à court terme		760'000.00		800'000.00		
21.2100.07	BCF 30.01.271.304-05 (Emprunt collect. & STAP)		760'000.00		800'000.00		
25	Passifs transitoires		21'941.85		70'728.85		
25.2000.00	Créanciers		21'941.85		70'728.85		
28	Réserves		60'465.85		60'465.85		
28.2800.00	Attribution à la réserve		60'465.85		60'465.85		

Bilans comparés

Rubrique	Titre	Comptes 2018		Comptes 2017		actifs	passifs
		actifs	passifs	actifs	passifs		
	<i>Total</i>	1'002'407.70	1'002'407.70	1'091'194.70	1'091'194.70		
	<i>Excédent</i>						

**ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX USEES DE
DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS**

Liste des engagements hors bilan auprès de l'Association au 31.12.2018

**Association intercommunale pour
L'épuration des eaux usées (AIEE)**

Etat de la dette au 31.12.2018 : Fr. 760'000.00

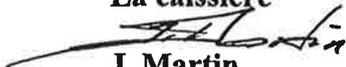
Montant concernant les communes-membres

Commune de Gletterens	50 %	Fr. 380'000.00
Commune de Delley-Portalban	50 %	Fr. 380'000.00

Dès 2017, répartition des charges fixée à 50% pour chaque commune.

Ainsi fait à Delley

**Au nom de l'Association
La caissière**


J. Martin



FIDUCONSULT

Société fiduciaire d'expertises et de révision – Conseils juridiques et fiscaux

Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels 2018
à l'attention du Conseil Communal et de la Commission financière de la

ASSOCIATION INTERCOMMUNALE POUR L'EPURATION DES EAUX DELLEY-PORTALBAN-GLETTERENS (AIEE)

En notre qualité d'organe de révision selon l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo), nous avons effectué l'audit des comptes annuels ci-joints de l'association intercommunale pour l'épuration des eaux Delley-Portalban-Gletterens, comprenant le compte de fonctionnement, le bilan et l'annexe au bilan pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018.

Responsabilité du Conseil communal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales de l'art. 95 de la loi sur les communes (LCo), incombe au Conseil communal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil communal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions légales de l'art. 98d et 98e de la loi sur les communes (LCo) et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR), de connaissances techniques et d'indépendance conformément aux prescriptions légales de l'art. 98a et 98b de la loi sur les communes (LCo) en vigueur et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2018 sont conformes à la loi sur les communes (LCo) du 25 septembre 1980 et au règlement d'exécution de la loi sur les communes (RELC) du 28 décembre 1981.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis clôturant avec un excédent de produits de CHF 0.00.

Fribourg, le 8 avril 2019

 FIDUCONSULT SA
Frédéric Neuhaus
Expert-réviseur agréé
(Réviseur responsable)

 Valentin Kessler
Réviseur agréé

Annexe: comptes annuels

Organe de révision

Nom Fiduconsult SA

Adresse Rue des Pilettes 3

NP Localité 1701 Fribourg

Tél. 026 / 422 72 00

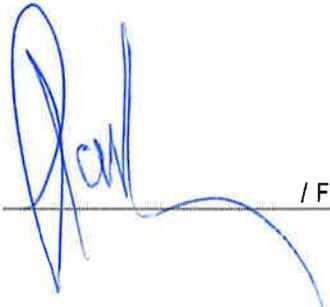
Fax 026 / 422 72 80

Courriel fiduconsult@fiduconsult.ch

N° de registre 501 038
(selon l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision)

Réviseur responsable

Prénom / Nom Frédéric Neuhaus

Signature / Visa  / FN

N° d'agrément 109 809

Réviseur(s)

Prénom / Nom Valentin Kessler

Signature / Visa  / VK

N° d'agrément 112 199

Date(s) ou période(s) de la vérification des comptes

Le 28 et 29 mars 2019

Date de la discussion avec le comité de direction _____

Participants

Prénom / Nom _____ Fonction _____



Association intercommunale pour l'épuration des eaux usées
Delley-Portalban-Gletterens



09 JUL. 2019

APPROBATION DES COMPTES 2018

(art. 122, 124 et 125 LCo)

Le comité direction, ayant adopté les comptes, les soumet à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Delley, le 25 avril 2019

La secrétaire : J. Martin

Le président : Ed. Chambettaz

L'assemblée des délégués, ayant pris connaissance du rapport de l'organe de révision, approuve les comptes.

Gletterens, le 25 avril 2019

La secrétaire : J. Martin

Le président : Ed. Chambettaz

Annexe: Rapport de l'organe de révision